

4.00 crédits

30.0 h

Q1 et Q2

Enseignants	Demeulenaere Isabelle (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Cette unité d'enseignement de niveau « intermédiaire - second degré » et suppose donc une bonne maîtrise productive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour l'unité d'enseignement de niveau « intermédiaire» (LNEER1821). L'accès à ce cours est conditionné par un test de placement.
Thèmes abordés	Cette unité d'enseignement est articulée autour de textes oraux et écrits d'intérêt général et à orientation juridique.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Compréhension à la lecture</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> de lire et de comprendre de façon autonome des textes authentiques portant sur des problèmes contemporains (concrets ou abstraits) ou sur des sujets relatifs au domaine d'études en comprenant, le cas échéant, la position ou le point de vue particulier adoptés par l'auteur. <p><i>Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Compréhension à l'audition individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> de suivre et comprendre une conférence ou un exposé à condition que le sujet en soit familier et relatif au domaine d'études. de comprendre la plupart des documents radiodiffusés ou télévisés à condition que le sujet en soit familier et relatif au domaine d'études. <p>2</p> <p>Compréhension à l'audition interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> de suivre et comprendre l'essentiel de discussions et de débats portant sur des sujets familiers et relatifs au domaine d'études. de comprendre ce qui est dit dans une conversation courante en langue standard. <p><i>Niveau B2 du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Expression orale individuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> d' exposer ses opinions et les défendre. d'expliquer un point de vue en donnant les avantages et les inconvénients d'options diverses. de présenter brièvement et clairement un sujet relatif au domaine d'études après avoir lu un texte sur le dit sujet. <p>3</p> <p>Expression orale interactive :</p> <ul style="list-style-type: none"> de soutenir avec aisance une conversation ou une discussion conduite dans une langue standard avec un locuteur natif à condition que le sujet lui en soit familier ou soit relatif au domaine d'études. <p><i>Niveau B1+ du « Cadre européen commun de référence pour les langues »</i></p> <p>Code</p> <ul style="list-style-type: none"> Vocabulaire : consolidation du vocabulaire de base et extension du vocabulaire général ainsi que du vocabulaire juridique. Grammaire : consolidation des structures spécifiques du néerlandais (les adverbes pronominaux, le mot "er", l'inversion, la voix passive, la subordonnée et les conjonctions). <p>4</p> <p>L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.</p> <p>Culture</p> <p>Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture flamande et néerlandaise.</p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>L'accès à ce cours est conditionné par un test de placement.</p> <p>Possibilité d'obtenir une dispense : les étudiants ayant obtenu une note de <i>15/20 ou plus</i> au test de placement, peuvent présenter un test dispensatoire et être dispensés du cours et de l'examen. à condition d'obtenir une note de <i>12/20 (ou plus)</i> à ce test.</p> <p>Plusieurs moments d'évaluation sont prévus pour cette UE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Q1 <ul style="list-style-type: none"> • un examen de fin de quadrimestre en S12 du Q1, en auditoire, qui comptera pour 5 points; • la réalisation du portfolio partiel dans le cadre du projet tandem, qui comptera pour 1 point. • Q2 <ul style="list-style-type: none"> • un examen de fin de quadrimestre en S13 du Q2, en auditoire, qui comptera pour 7 points. • un examen oral de fin de quadrimestre en S13 du Q2, qui comptera pour 4 points. • La réalisation du portfolio définitif dans le cadre du projet tandem, qui comptera pour 3 points. <p>La note obtenue en janvier correspondra au résultat de l'examen de la S12. Cette partie de l'évaluation ne sera pas réorganisée à la session de mai/juin. La note sera comptabilisée dans la note finale.</p> <p>Absence à un examen de fin de quadrimestre</p> <p>La participation aux deux examens de fin de quadrimestre est obligatoire. Une d'absence non justifiée officiellement impliquera une note « d'absence » pour la totalité de l'évaluation. En cas d'absence justifiée (par exemple pour maladie), le certificat médical doit être envoyé au/à la président-e du jury, au secrétariat facultaire, à l'enseignant-e ainsi qu'à la coordinatrice de cours (isabelle.demeulenaere@uclouvain.be), comme le stipule le règlement des examens.</p> <p>Nous vous rappelons qu'en cas d'absence, même justifiée, à un examen, vous ne pourrez présenter cet examen à une autre date durant la session. En effet, la possibilité de représenter à une date ultérieure, durant la session, un examen en cas d'absence justifiée n'est envisageable, en application du <i>Règlement général des études et des examens</i> de l'UCLouvain, que lorsqu'il n'est pas possible de présenter cet examen à une session ultérieure dans l'année académique.</p> <p>Lors de la session d'août/septembre, un examen unique portant sur la matière du Q1 et du Q2 sera organisé. Cet examen comptera pour 12 points, et la partie orale pour 4 points. Les points obtenus au projet tandem seront pris en considération si cela est en faveur de l'étudiant-e. Dans le cas contraire, l'examen écrit comptera pour 16 points. Un-e étudiant-e qui aurait obtenu 10 ou plus au partiel de janvier, mais qui termine l'année avec une note inférieure à 10, devra donc repasser l'entièreté de la matière en août/septembre.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement: cours en groupes de 20 à 25 étudiants • Révision des connaissances lexicales générales et extension des connaissances spécifiques au domaine d'études (manuel 'Introduction au vocabulaire juridique' - De Boeck Supérieur - I. Demeulenaere e.al.). <p>Révision en contexte des points de grammaire spécifiques du néerlandais.</p> <p>Consolidation de la compréhension de ces structures par des exercices écrits et oraux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exercitation et développement des aptitudes réceptives et productives par le biais de stratégies de compréhension à la lecture et à l'audition suivis d'exercices variés de production écrite et orale • Dans cette UE, les étudiants seront amenés à participer au projet TANDEM. Il s'agit d'un projet d'échange linguistique avec la KULeuven. Toutes les explications sur ce projet seront données aux étudiants en début d'année.
<p>Contenu</p>	<p>Cette unité d'enseignement consiste à</p> <ul style="list-style-type: none"> • revoir et étendre les connaissances lexicales générales ainsi que les connaissances lexicales spécifiques au domaine d'études, • revoir les points de grammaire spécifiques du néerlandais par des exercices écrits et oraux, • exercer et développer les aptitudes réceptives (lecture et audition) ainsi que la production orale et écrite.
<p>Ressources en ligne</p>	<p>https://moodle.uclouvain.be</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	DROI1BA	4		